

08 janvier 2016
584 mots - 2 conseil(s)

Par Anne Joly

Pylote roule sa bille

Le concepteur et fabricant toulousain de microsphères minérales boucle un tour d'amorçage auprès d'Auriga Partners et Galia Gestion, injectant 2 M€.

Créé en 2009 par **Loïc Marchin**, son dirigeant, et **Marc Verelst**, chercheur au CNRS et universitaire, **Pylote** n'a eu de cesse de développer un système de production fiable et reproductible de microsphères minérales. Y étant parvenue, la société toulousaine a procédé à une première levée de fonds pour assurer désormais la commercialisation de ses solutions. Elle a ainsi réuni, accompagnée par **Acta Finance, 2 M€**, en actions et en obligations, les trois quarts auprès de **Auriga Partners**, le solde auprès de **Galia Gestion**. A l'issue de l'opération, les fondateurs conservent la majorité

Microsphères vertes



Spécialiste de la chimie minérale et céramique, Pylote a en effet développé des **microsphères** intégrables à toutes sortes de polymères et céramiques sans modifier le processus de fabrication des produits finis. Elles confèrent à ces matériaux des fonctionnalités nouvelles de **conservation, de protection, d'isolation, d'authentification**. La société a ainsi développé des microsphères qui, en entrant dans la composition de flacons ou de tubes, protégeraient leur contenu des infections microbiennes ou bactériennes. « La société a réussi l'industrialisation de son procédé de fabrication et validé que ses solutions répondaient à des besoins réglementaires, environnementaux et économiques, apprécie **Franck Lescure (photo ci-contre), partner chez Auriga Partners**. Il faut désormais accompagner le déploiement commercial et marketing et nous intervenons pour cela avec notre fonds Auriga IV Bioseeds, dédié à l'infectiologie et la microbiologie. »

Enjeux majeurs



Dans sa roue, Galia Gestion, peu coutumier des investissements d'amorçage, pas plus que de l'innovation d'ailleurs, a été sensible au parcours de la société et à son « potentiel international », comme le souligne **Romain Compiègne** (photo ci-contre), chargé d'affaires. « La société est en discussions avec des industriels et la montée en charge pourrait être rapide », prédit le financier. Il faut dire que les enjeux sont majeurs. « L'utilisation de nos microsphères pour la fabrication des contenants de produits tels que collyres, cosmétiques, produits alimentaires

permet de se passer du parabène ou autres perturbateurs endocriniens, additifs... souligne **Loïc Marchin**. Par ailleurs, on pourrait réduire le recours aux monodoses, dont le poids environnemental et économique est considérable. »

Passer 1 M€ de revenus en 2017



Au-delà du secteur ophtalmique, la société lorgne l'agroalimentaire (la conservation des produits fumés...), le secteur de l'énergie avec des microbilles qui potentialisent l'isolation et imagine des solutions contre la contrefaçon. Et **Loïc Marchin** (photo ci-contre), estimant Pylote « en ordre de marche pour devenir un acteur industriel majeur dans la chimie minérale verte et contribuer ainsi à proposer aux consommateurs des produits plus verts, plus propres et plus sûrs » **verrait bien sa société passer la barre de 1 M€** de chiffre d'affaires en **2017** alors que sa société avoisinait **130 K€ de revenus en 2015...** « Je crois en outre beaucoup à son *business model* basé sur des accords de licence d'utilisation avec les industriels de la cosmétique, de la pharmacie ou de l'agroalimentaire », conclut Franck Lescure.